

Près du quart des aînés canadiens sont des fournisseurs de soins

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 24 novembre 2020

Bien que les Canadiens âgés soient plus susceptibles que leurs jeunes homologues d'avoir besoin d'aide et de soins dans leur vie quotidienne, près du quart des aînés canadiens âgés de 65 ans et plus sont eux-mêmes des fournisseurs de soins. Et malgré que les rôles et les responsabilités de ces aidants âgés aient pu changer dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les défis auxquels ils sont confrontés pourraient être accrus.

Même si la pandémie perturbe la vie de tous les Canadiens, les personnes âgées constituent une population connue pour être particulièrement vulnérable à la COVID-19. Les personnes âgées sont exposées à un risque plus élevé de maladie grave, en plus d'être plus affectées par les mesures d'isolement. Ainsi, de nombreux aidants âgés qui aident des personnes ne vivant pas avec eux pourraient ne pas être en mesure de leur prodiguer des soins au même niveau qu'ils en avaient l'habitude. Par ailleurs, des aidants âgés prodiguant des soins à leur conjoint ressentent peut-être un alourdissement de leur fardeau de soins en raison du manque possible de soutien extérieur durant la pandémie. Par exemple, des aidants âgés qui sont généralement soutenus par leurs enfants adultes afin de fournir de l'aide et des soins à leur conjoint, peuvent avoir eu à effectuer des activités supplémentaires et fournir plus d'heures de soins que d'habitude. Bien que la collecte des données de l'étude actuelle ait précédé la pandémie de COVID-19, les résultats sont importants puisqu'ils mettent en évidence les nombreuses difficultés auxquelles les aidants âgés sont déjà confrontés.

Une nouvelle étude, « [L'expérience et les besoins des aidants âgés au Canada](#) », a recours aux données tirées de l'Enquête sociale générale sur les soins donnés et reçus de 2018 pour tracer le profil des aidants âgés au Canada. Les aidants âgés sont ceux qui ont fourni de l'aide ou des soins à un conjoint, à un autre membre de la famille ou à un ami ayant un problème de santé de longue durée, une incapacité physique ou mentale, ou des problèmes liés au vieillissement.

Les aidants âgés continueront vraisemblablement à jouer un rôle important dans les années à venir. Alors que les besoins en matière de soins et d'aide augmentent en raison du vieillissement de la population, les petites familles et la mobilité géographique des Canadiens pourraient occasionner une réduction du nombre d'aidants familiaux potentiels plus jeunes. Dans ce contexte, la prestation de soins pourrait reposer sur les épaules de nombreux Canadiens âgés, et ce, même s'ils éprouvent eux-mêmes des problèmes de santé, comme une baisse de leurs facultés physiques et cognitives en raison de leur âge, une maladie chronique et un certain degré d'incapacité.

Les hommes âgés sont aussi susceptibles d'être aidants que les femmes âgées, mais ils consacrent moins d'heures aux soins, en moyenne

En 2018, 1,5 million des 7,8 millions d'aidants canadiens étaient âgés de 65 ans et plus. Cela revient à dire que près du quart des Canadiens âgés de 65 ans et plus (24 %) étaient des aidants en 2018, ce qui est comparable à la proportion d'aidants observée dans l'ensemble de la population canadienne de 15 ans et plus (25 %).

Contrairement aux aidants plus jeunes, les hommes âgés étaient aussi susceptibles d'être aidants que les femmes âgées. Chez les personnes âgées de 75 à 84 ans, par exemple, les hommes (22 %) et les femmes (23 %) étaient aussi susceptibles les uns que les autres d'assumer des responsabilités d'aidant. Chez les Canadiens de 85 ans et plus, les hommes (17 %) s'avéraient en fait plus susceptibles d'être aidants que les femmes (11 %). En comparaison, les femmes âgées de 45 à 54 ans (37 %) étaient plus susceptibles que les hommes du même âge (29 %) de prodiguer des soins.

Comme dans les groupes de plus jeune âge, les aidantes âgées assumaient encore un plus lourd fardeau quant au nombre d'heures de soins. Dans l'ensemble, en 2018, les aidantes âgées ont consacré un nombre médian de 8 heures à prodiguer des soins ou de l'aide à un membre de la famille et à des amis, comparativement à 5 chez les aidants âgés.



Les personnes âgées sont plus susceptibles de prodiguer des soins à un conjoint

Tout au long du cycle de vie, la relation entre l'aidant et le principal bénéficiaire de soins change. À mesure que les personnes vieillissent, elles sont de moins en moins susceptibles de prodiguer des soins principalement à leurs parents et de plus en plus susceptibles de prendre soin d'un conjoint.

En 2018, environ un tiers de tous les aidants âgés de 65 ans et plus (34 %) ont prodigué des soins principalement à un conjoint. Suivaient la prestation de soins à un ami, à un collègue ou à un voisin (20 %), à ses parents (17 %), à d'autres membres de la famille (14 %), à ses enfants (9 %) et à des beaux-parents (6 %). En comparaison, 8 % des aidants de 45 à 54 ans ont prodigué des soins à un conjoint, alors que la plupart l'ont fait pour un parent (53 %) ou un beau-parent (11 %).

Prodiguer des soins à un conjoint est associé à un plus grand nombre d'heures consacrées à cette tâche. En 2018, par exemple, les aidants âgés ont passé un nombre médian de 6 heures par semaine à prodiguer des soins ou de l'aide à la famille et à des amis. En comparaison, ils passaient un nombre médian de 20 heures par semaine à prendre soin d'un conjoint.

Les femmes âgées sont plus susceptibles d'apporter leur aide pour les traitements médicaux et de prodiguer des soins personnels

Comme cela est observé dans le reste de la population d'aidants, les activités des aidants âgés se répartissent en fonction du sexe. Parmi les aidants âgés, par exemple, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'apporter leur aide dans l'entretien de la maison et les travaux extérieurs (47 % et 29 %), tandis que les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de participer à des activités de travaux ménagers, comme la préparation de repas, le ménage et la lessive (56 % et 47 %).

Les femmes âgées étaient aussi plus susceptibles de prendre part à des activités de soins qui doivent souvent être accomplies de façon régulière ou selon un horaire fixe, comme les traitements médicaux (32 % et 23 %) et les soins personnels (p. ex. le bain ou la coupe des ongles) (37 % et 24 %), de même qu'à l'organisation et à la planification des rendez-vous pour le bénéficiaire des soins (48 % et 33 %).

Plus du quart des aidants âgés ont fait état d'une détérioration de sa santé générale causée par la prestation de soins

Malgré les nombreuses gratifications du rôle d'aidant, la prestation de soins a souvent des répercussions sur la santé physique et mentale de la personne. En 2018, un tiers des aidants âgés ont déclaré qu'ils trouvaient leurs responsabilités d'aidant stressantes ou très stressantes.

Outre le stress lié aux responsabilités d'aidant, plus du quart des aidants âgés (27 %) ont mentionné une détérioration de leur santé générale en raison des responsabilités liées à la prestation de soins.

Les conséquences pour la santé et le stress associé à la prestation de soins variaient grandement en fonction du nombre d'heures consacrées à cette activité et avaient un effet plus marqué sur les femmes âgées. À titre d'exemple, chez les femmes âgées prodiguant moins de 10 heures de soins par semaine, 17 % ont dit observer une détérioration de leur santé générale causée par les responsabilités d'aidant. Cette proportion atteignait 31 % chez les femmes âgées prodiguant de 10 à 19 heures de soins, et près de la moitié (46 %) chez celles prodiguant 20 heures de soins et plus.

Les aidants âgés signalent avoir des besoins non comblés

Même si de nombreux aidants reçoivent un soutien de différentes sources, ils n'obtiennent pas tous le soutien et l'aide dont ils ont besoin. Les besoins non comblés des aidants en matière de soutien sont associés à un degré inférieur de satisfaction à l'égard de la vie, à un niveau de stress quotidien plus élevé et à une santé mentale autodéclarée moins bonne.

En 2018, les aidants ayant déclaré avoir des besoins non comblés devaient indiquer quels types de soutien ils aimeraient recevoir pour alléger leurs responsabilités de soins.

Plus de la moitié (56 %) des aidants âgés ont déclaré qu'ils auraient aimé recevoir un soutien financier, une aide gouvernementale ou un crédit d'impôt. Parmi les autres types de besoins d'aide le moins souvent comblés se trouvaient les soins ou l'aide à domicile (45 %), des renseignements ou des conseils (33 %), et l'aide de professionnels de la santé (29 %). Ces types d'aide insuffisante se comparent à ceux des autres groupes d'âge et mettent en évidence le fait que les aidants âgés ont eux aussi besoin d'un soutien additionnel.

Note aux lecteurs

Cet article est fondé sur des données tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2018 sur les soins donnés et reçus. La population cible de l'aide de 2018 se composait entièrement de personnes de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement et résidant dans les provinces.

Dans cette étude, on entendait par aidants des répondants ayant déclaré qu'au cours des 12 mois précédents, ils avaient (a) fourni des soins ou de l'aide à une personne ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité physique ou mentale, ou (b) prodigué des soins ou de l'aide à une personne ayant des problèmes liés au vieillissement.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 4502.

L'article « [L'expérience et les besoins des aidants âgés au Canada](#) » est maintenant disponible dans *Regards sur la société canadienne* (75-006-X).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).